



# Projet VALOPÔLE - Boves

*Réunion publique de synthèse de la concertation  
7 juillet 2023*

**Le projet Valopôle,  
un outil industriel de transformation écologique**

**RECYCLAGE & VALORISATION DES DECHETS**



Guillaume COSSEZ, directeur des services aux entreprises, Veolia HDF

Emmanuel KETELS, directeur pôle stockage, Veolia HDF

Romain PORTIER, chargé d'études, Veolia HDF

Patrick HASBROUCQ, directeur des unités industrielles, Veolia HDF

Jonathan LIARD, responsable pôle technique, Veolia HDF

Sophie BAUGE, chargée d'études, Veolia HDF

Jeannette LAFAGES directrice de la communication, Veolia HDF

Kasia CZORA, animation 2concert

Renaud DUPUY, animation 2concert

Clément DANGREAU, animation 2concert

Mr Fabien BRARD, Expert auprès de la Cour d'Appel de Caen - Expert en évaluation immobilière - Chambre des Experts Immobiliers de France – CEIF / Confédération des experts fonciers – CEF

Jérôme HUET, Expert chez BIOM

**Maryse VANDEPITTE, maire de Boves**

# Programme de la réunion

- Rappel du cadre et du déroulé de la concertation préalable
- Rappel des enjeux du projet Valopôle
- Synthèse des questions et contributions
  - des participants à la concertation
  - Intervention de l'association « Contre un siècle d'enfouissement à Boves »
- Premières pistes de réflexion du maître d'ouvrage
- **Échanges avec le public**
- Prochaines étapes et conclusion

# La concertation préalable

## Rappel du cadre

Renaud DUPUY, 2CONCERT

## Le cadre de la concertation préalable

- **Démarche volontaire** dans la phase d'élaboration du projet, avant le dépôt de demande d'autorisation.
- Concertation préalable au titre du **Code de l'environnement**
- Conformément aux dispositions du Code, elle doit permettre de débattre :
  - De l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques du projet ;
  - De ses enjeux socio-économiques et impacts potentiels sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
  - Des solutions alternatives, y compris l'absence de mise en œuvre du projet ;
  - Des modalités d'information et de participation du public après la concertation préalable.

## Les modalités de la concertation préalable

- **Dates** : 12 juin – 12 juillet 2023
- **Périmètre** : 12 communes: Boves, Amiens, Longueau, Cagny, Fouencamps, Cottenchy, Dommartin, Estrées-sur-Noye, Grattepanche, Sains-en-Amiénois, Rumigny et Saint Fuscien
- **Programme** :
  - Journée portes ouvertes du site SECODE, le 17 juin 2023
  - Ateliers thématiques (études et autorisation, cadre de vie, impacts territoriaux), le 19 juin 2023
  - Réunion publique de synthèse de la concertation, le 7 juillet 2023
- **Outils d'information** : dossier de concertation, site internet du projet ([www.valopole.fr](http://www.valopole.fr)), flyer
- **Moyens pour s'exprimer** : rendez-vous de la concertation, rubrique participative en ligne, registre papier en mairie de Boves

## Les chiffres de la concertation

- **150** dossiers de concertation et **1500** flyers diffusés sur le territoire du périmètre de la concertation
- **81** participants aux temps d'échanges
- **Plus de 100** questions et contributions à date
- **1** contribution déposée dans le registre papier

# Le projet Valopôle

## Objectifs et enjeux

**Guillaume COSSEZ**, Directeur des Services aux Entreprises et du projet Valopôle Boves, Veolia Recyclage et Valorisation Hauts-de-France

**Emmanuel KETELS**, Directeur Pôle Stockage et de la SECODE, Veolia Recyclage et Valorisation Hauts-de-France

# SECODE, un acteur local depuis 50 ans

- Création : 1972 (filiale VEOLIA depuis 1974)
- Installation autorisée à stocker des déchets non dangereux en provenance de 80% du département de la Somme et 20% des départements limitrophes.
- Première installation de Picardie à être certifiée **ISO 14001** (environnementale) et à exploiter avec les meilleures techniques disponibles.
- **35 salariés** employés sur le site et de l'insertion professionnelle via un partenaire local.
- Plus de **8 millions de m3 de biogaz**, représentant l'équivalent de la consommation d'environ **2300 foyers**
- Des matières recyclées produites :
  - **15 000 t. de compost** à destination de l'agriculture locale
  - **15 000 t. de bois** destiné aux filières combustible ou panneaux composites



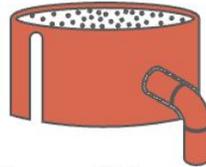
# Le projet Valopôle

## Guidé par les besoins du territoire

EXISTANT



**Centre de tri**  
de collectes sélectives  
des ménages



**Unité de méthanisation**  
des ordures ménagères  
résiduelles

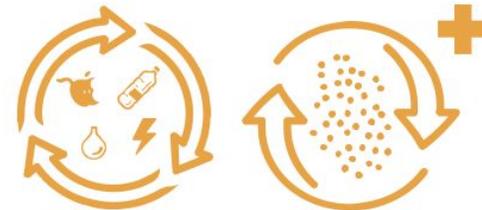


**Installation de stockage**  
de déchets non dangereux  
pour le traitement des refus

À DÉVELOPPER



**Renforcer les moyens de tri**  
**des déchets valorisables**  
Réception | Tri | Préparation



**Développer les capacités de**  
**valorisation matière et énergétique**  
Matières Premières Secondaires  
Combustibles Solides de Récupération  
Méthanisation

# Le projet Valopôle

## Guidé par les exigences réglementaires

### La réglementation en vigueur



#### Code de l'Environnement

- Principe de proximité
- Principe d'autosuffisance
- Hiérarchie des modes de traitement

### Les évolutions réglementaires en cours d'application



Tri à la source biodéchets : 2024



Objectif de valorisation énergétique d'au moins **70%** des déchets ne pouvant faire l'objet d'une valorisation matière d'ici **2025**



**Interdiction d'enfouir des valorisables**

Objectif global de **réduction de l'enfouissement de 50% d'ici 2030**

# Le projet Valopole

## Faire du déchet une ressource pour le territoire

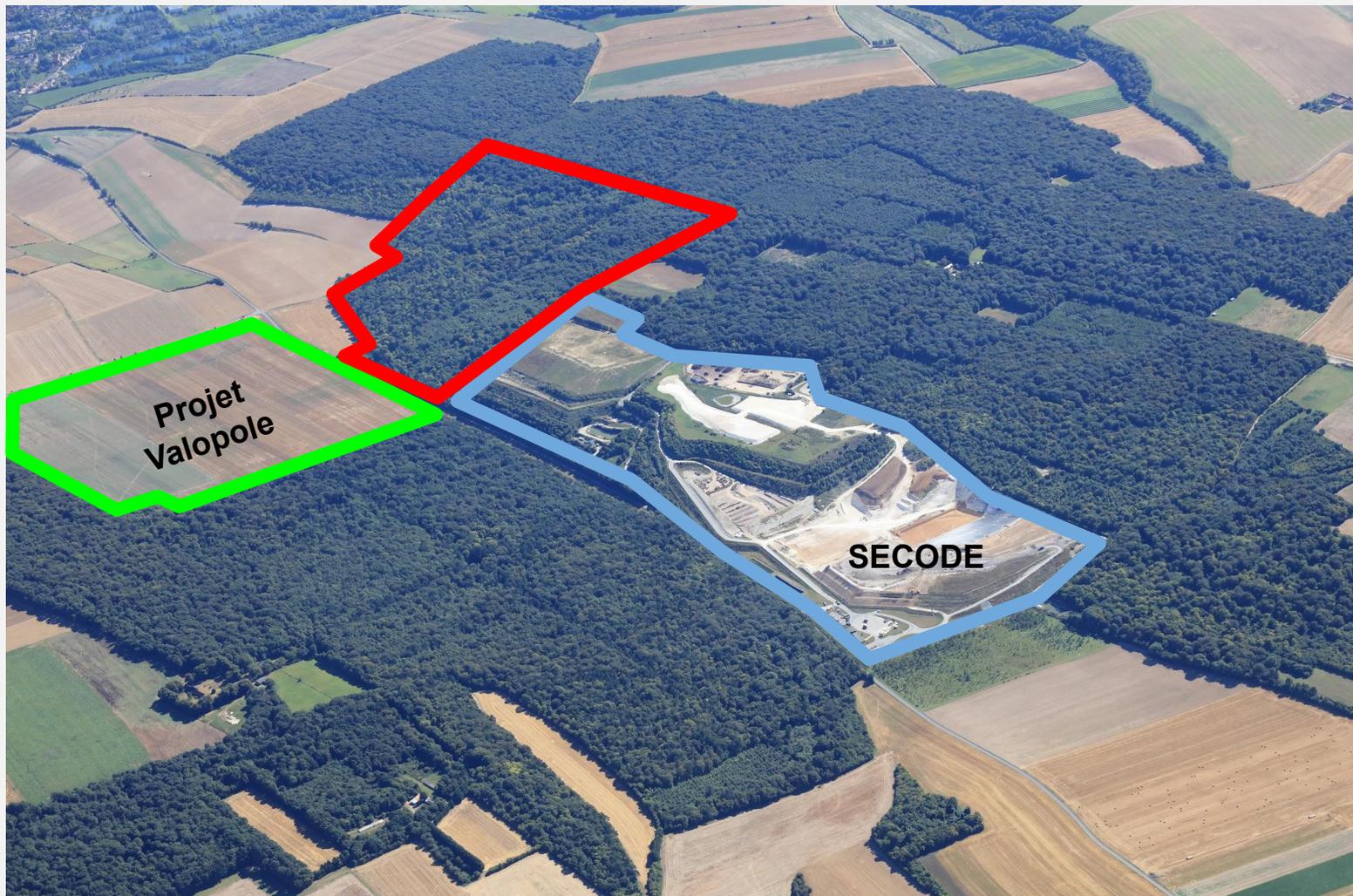
### La proposition de VALOPOLE :

- *Création d'ateliers pour permettre plus de recyclage et contribuer à la transition énergétique.*
- *Produire des matières premières recyclées et des combustibles à partir du déchet.*
- *Diviser par 2 le recours au stockage des déchets à horizon 2030 et multiplier 8 la capacité à valoriser un déchet.*
- *Une solution pour les collectivités et entreprises pour répondre aux enjeux environnementaux et réglementaires du territoire.*



# Le projet Valopole

## Un projet d'extension



Site existant de 55 ha (1972)

Réserve foncière existante de 47 ha (2010)

48 ha réservés (2021) :

- Surface **non boisée**
- Le long de l'accès routier **direct et sécurisé**
- **Sobriété** de la consommation des surfaces agricoles utiles au strict nécessaire
- **8,5ha** envisagés pour les **bâtiments et voiries**
- **25,5ha** de surface moyenne disponible à **vocation agricole**

# Le projet Valopole

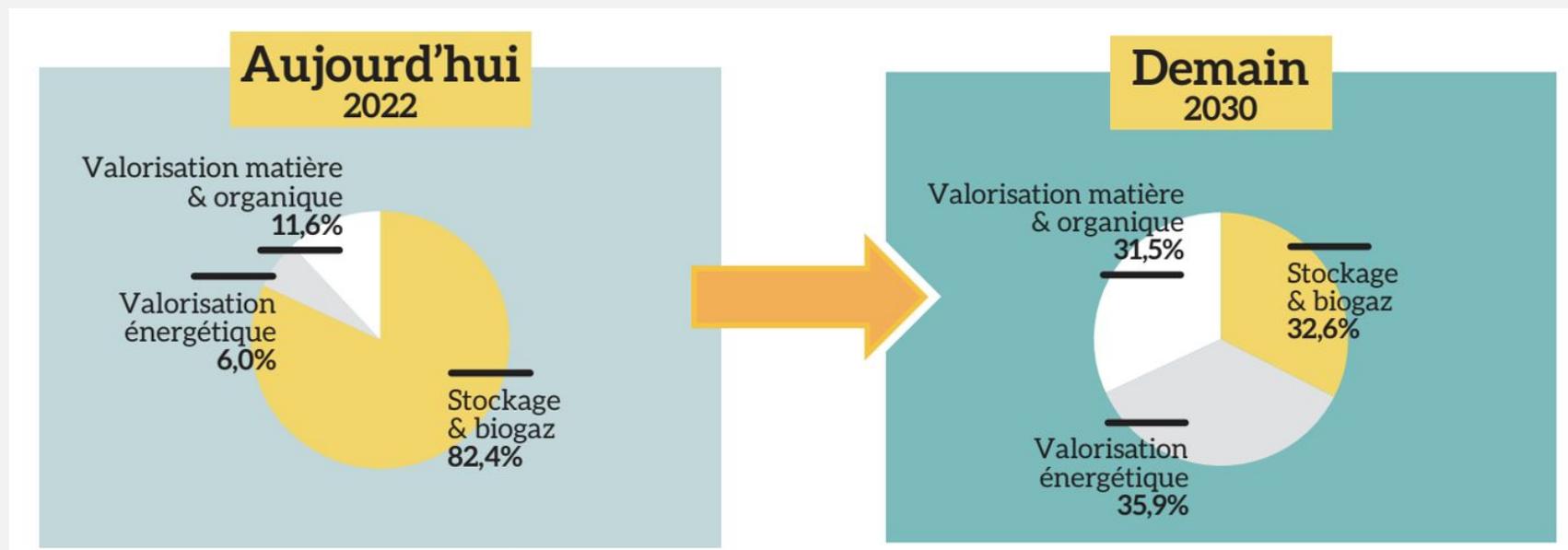
## Un changement de modèle



Création nette de **plus de 50 emplois directs** sur le site de Boves & développement de l'insertion professionnelle



Une projection de **plus de 70 M€ de nouveaux investissements** sur le territoire



# La synthèse

## des questions et avis exprimés lors de la concertation

Renaud DUPUY, 2CONCERT

## Des réserves sur la sincérité et l'intérêt de la concertation

*« Je m'étonne du manque d'informations sur la concertation à Boves et dans les communes alentours. »*

*« Pourquoi cette concertation est-elle organisée par une entreprise privée et non pas par des autorités publiques comme la région ? »*

*« A quelle date le site que je consulte actuellement a-t-il été mis en place ? Pourquoi cette information si tardive et si parcellaire pour les citoyens de la commune ? »*

## Un consensus sur les nuisances à aujourd'hui

*« Nous faisons des signalements tous les jours, l'odeur du gaz rentre même dans nos maisons. »*

*« Il est difficilement compréhensible qu'un groupe comme Veolia ne prenne pas tous les moyens pour atteindre 100% de captation de gaz, vous perdez de l'argent en laissant se provoquer ces fuites ! »*

*« C'est un flux continu de camion devant chez moi. »*

*« Ce sont souvent des remorques à gros tonnage et roulant à vive allure ! »*

## Un débat sur le lieu d'implantation du projet

*« Pourquoi faire votre projet sur une terre agricole et pas sur des friches industrielles qui ne manquent pas ? »*

*« Comment comptez-vous compenser les 50ha de terres agricoles enlevées à l'agriculture pour atteindre le zéro artificialisation nette ? »*

*« Avez-vous pensé à un autre lieu, une autre commune pour votre projet ? »*

*« Nous ne sommes pas contre l'idée de transformer nos déchets, mais nous voulons que cesse le bruit et les odeurs, installez ce site ailleurs, sur une friche industrielle. »*

## Des interrogations sur la taille du projet

« *Votre site traiterai les déchets de 700 000 habitants, c'est gigantesque !* »

« *Construction d'un immense bâtiment de tri (8.5 ha) qui fait face à Amazon de l'autre côté de Boves (10 ha). Boves est en étau entre ces 2 immenses bâtiments.* »

« *D'où viennent tous ces tonnes ? près de 500 000 ? c'est juste hallucinant !* »

« *Le gigantisme du projet Valopôle, qui vise à réduire le coût du tri ne va-t-il pas à l'opposé de l'incitation des citoyens à réduire leurs déchets en ne leur faisant comprendre le vrai coût des déchets ?* »

## Des craintes relatives à l'augmentation potentielle des nuisances, notamment les odeurs et le trafic routier

*« L'installation actuelle ne permet pas de contenir tous les rejets de gaz (nombreuses plaintes de riverains). En quoi la nouvelle permettrait-elle de faire mieux ? Si oui comment ? »*

*« Actuellement un bon nombre d'habitants subissent des nuisances olfactives émanant de la Secode, alors que vous martelez faire tout votre possible pour les limiter. Comment la situation ne pourrait-elle pas s'empirer avec le projet Valopôle, puisque plus proche des habitations (odeurs plus fortes, plus fréquentes, et qui « profiteront » à de plus nombreux habitants ?) »*

*« Vous prévoyez pratiquement un doublement du nombre de camions ; Il faut craindre que le nombre de poids lourds soit même supérieur à cela »*

## Des inquiétudes quant au risque de dévalorisation immobilière

*« Avec votre projet, nos maisons vont être dévaluées et ne vaudront plus rien. »*

*« Si le projet Valopôle aboutit, la dévalorisation immobilière sera certaine notamment pour les habitations les plus impactées par les nuisances d'odeurs, de trafic de camions. »*

*« Le nombre de camions, la pollution olfactive et aussi visuelle et sonore, qui va impacter fortement notre confort de vie et diminuer la valeur de nos maisons. »*

## Des craintes sur le potentiel impact sanitaire de l'installation actuelle et future

*« Certains habitants développent des maladies à cause de vos nuisances. »*

*« Y aura-t-il des études sur l'impact de votre activité sur la santé des gens ? »*

## Une absence de confiance dans le porteur du projet

*« Etes-vous certains de ne pas prendre les gens pour des imbéciles »*

*« Quelles garanties pouvez-vous nous donner que si vous aviez l'autorisation de traiter 400 000T à Valopole, nous ne nous retrouverions pas d'ici 10 ans à 500/600 000 T ? »*

*« En historien amateur, je souhaite faire référence au site web "chemins de mémoire" du Ministère de l'Armée française. Concernant les premières attaques aux gaz en avril 1915 en Belgique, on peut lire : "Le moment idéal pour ce genre d'attaque était soit le lever du jour, en particulier s'il y avait du brouillard ou au contraire à la tombée de la nuit" CQFD pour "votre" hydrogène sulfuré toxique que l'on sent fréquemment. »*

**Association « Contre un siècle d'enfouissement à Boves »**  
**Nathalie COPPENS, présidente**  
**Raphaël COULOMBEL, membre**

# Les premiers enseignements et pistes de réflexions du maître d'ouvrage

## Concernant la concertation

- Le porteur de projet a souhaité organiser une concertation volontaire, en se soumettant aux prescriptions du Code de l'environnement
- Dans ce cadre, il a respecté le formalisme de la démarche prévu par la loi : **affichage** en mairie, **encart presse** dans 2 journaux locaux, **dossier de concertation**, **site internet** du projet avec possibilité de contribuer en ligne ; en complément, ont été proposés un **registre papier** en mairie de Boves, un **flyer** informant de la réunion publique de synthèse, et **3 temps publics**

# Concernant le fonctionnement actuel du site SECODE

## Les nuisances olfactives

Au delà des obligations réglementaires yc contrôles réguliers et inopinés de l'installation :

Projets techniques à l'étude :

- Projet d'augmentation de la fréquence d'identification des émissions diffuses : 2 cartographies par an au lieu d'une (plan d'actions associé).
- Projet de R&D sur un dispositif complémentaire de mesure et cartographie des émissions diffuses.
- Projet pilote d'un outil de surveillance et détection supplémentaire par la mise en place de capteurs de pression sur le réseau biogaz avec suivi en temps réel

Association des parties prenantes :

- Etude de mise en place d'un groupe de travail collaboratif incluant une représentation locale en accord avec la commission de suivi du site permettant de suivre les mesures envisagées et d'objectiver sur la nature des odeurs perçues.

# Concernant le fonctionnement actuel du site SECODE

## La question sanitaire

Les mesures non imposées par la réglementation montrent des résultats en dessous des seuils de risque sanitaire.

Projet technique à l'étude par prévention et transparence :

- Mesure et suivi trimestriel des émissions en limite de propriété du site : Benzène, 1,2 dichloroéthane et H<sub>2</sub>S.

# Concernant le fonctionnement actuel du site SECODE

## Le trafic routier

Projet technique à l'étude :

- Dans le cadre du nouveau projet, étude d'un contournement ou d'aménagement de la voie le long du lotissement (rue des libellules), l'urbanisation s'étant développée depuis le précédent arrêté préfectoral.

## Concernant l'opportunité et la taille du projet

- Contexte :
  - Pas d'incinérateur dans la Somme et pas de centre de tri industriel des déchets d'activités économiques.
  - Quantité DMA (déchets ménagers assimilés) Somme :
    - = Quantité DMA/hab x Nombre habitants
    - = 582kg x 568 748 habitants
    - = 331 011 tonnes
    - => Hors déchets des entreprises.

(source : FNADE - 2019)

## Concernant l'opportunité et la taille du projet

- La capacité réglementaire maximale autorisée serait de 415kT et qui sert aux études d'impacts. Elle pourrait être différente du tonnage qui serait réellement réceptionné sur le site.
- Le projet répond aux orientations du SRADDET et objectifs de valorisation.
- Le projet propose un véritable changement de modèle dans le traitement et la valorisation de déchets (moins d'enfouissement, plus de valorisation et d'économie circulaire)
- Outils non délocalisables d'utilité de service public créateurs nets de 50 emplois directs.
- 70M€ d'investissements avec retombées économiques sur le territoire.

**Cependant, une autre localisation pour le centre de tri des emballages ménagers est également à l'étude.**

## Concernant le choix du site

- Réglementaire : Aucune création de nouveaux sites de stockage (SRADDET), uniquement des extensions de site avec réduction des capacités de stockage annuelle. En cohérence avec la montée en puissance dans le temps des installations de valorisation.
- Poursuite du suivi post-exploitation sur 30 ans du site actuel (post 2030).
- Maintien des infrastructures existantes (station d'épuration, plateforme de traitement et de valorisation du Biogaz,...).
- Proximité de l'agglomération Amiénoise, principal centre économique du territoire.
- Proximité d'un point d'injection du biogaz dans le réseau (à l'étude)
- Faible opportunité foncière sur le territoire.

## Concernant le risque de nouvelles nuisances

- Division par 2 du stockage et attente d'une baisse significative du caractère fermentescible du déchet (tri à la source des biodéchets), entraînant une baisse dans la production de biogaz et donc du risque de nuisance olfactive.
- 70 camions supplémentaires par jour, des mesures d'évitements et de limitation des impacts sont à l'étude :
  - Contournement et/ou aménagement le long de la voie du lotissement rue des libellules.
  - Réduction du trafic par l'étude d'une localisation différente du centre de tri des emballages ménagers.

## Concernant la valeur immobilière

### Intervention de M. Brard FBR Expertise

*Expert auprès de la Cour d'Appel de Caen*

*Expert en évaluation immobilière*

*Chambre des Experts Immobiliers de France – CEIF*

*Confédération des experts fonciers – CEF*

Etude sur l'évolution de la valeur immobilière à proximité du site  
SECODE.

# Concernant les impacts socio-économiques

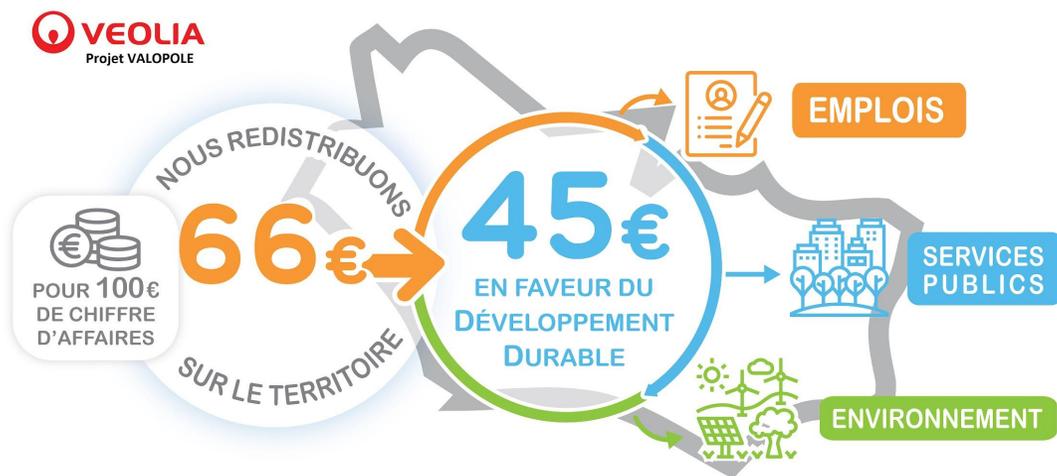
Intervention de M. Huet - BiomAttitudde

*Diagnostic Responsabilité Sociétale des Entreprises*

Etude sur les impacts et retombées pour le territoire

# Impacts socio-économiques et propositions pour le territoire

## Projet en phase d'exploitation



génèrerait l'équivalent de 12 emplois dans les commerces et services de proximité

## Projet en phase de construction



génèrerait l'équivalent de 17 emplois dans les commerces et services de proximité

## Impacts socio-économiques

### Quelles propositions complémentaires ?

#### **Des pistes (RSE) à explorer en collaboration avec les parties prenantes :**

- Privilégier l'emploi sur Boves et les communes avoisinantes
- Compensation agricole orientée vers des projets locaux
- Etudier la possibilité réglementaire d'être fournisseur d'énergie renouvelable locale
- Opportunité d'une piste cyclable
- Collaboration sur l'aménagement paysager

Non exhaustif....

# Au sujet de la confiance

## La confiance ne se décrète pas mais elle se gagne :

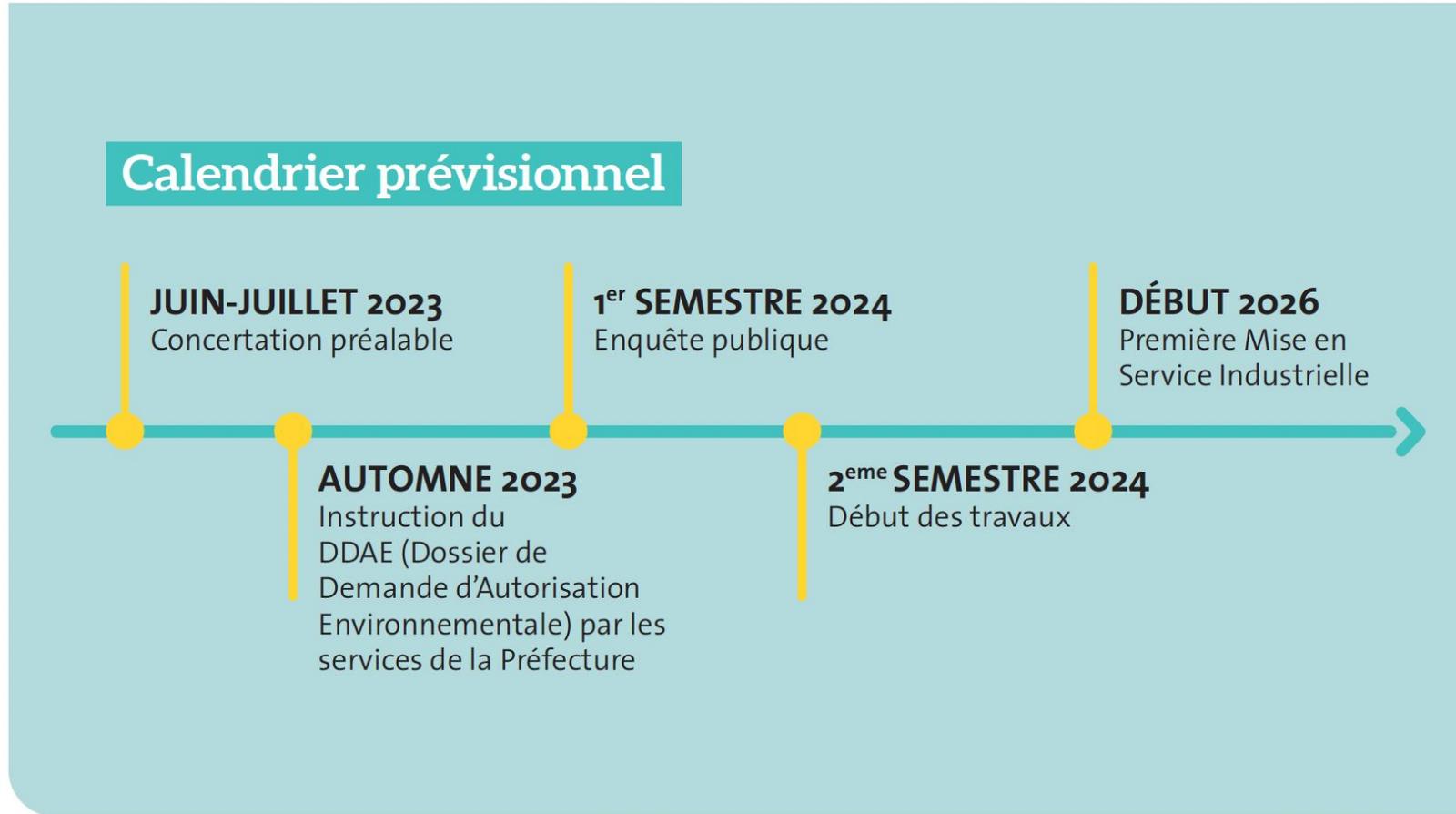
- Dialogue :
  - Etude de mise en place d'un groupe de travail collaboratif incluant une représentation locale en accord avec la commission de suivi du site permettant de suivre les mesures envisagées et d'objectiver sur la nature des odeurs perçues.
  - Proposition d'ouverture du groupe de travail aux instances compétentes (ARS,...)
  
- Transparence :
  - Événements journée portes ouvertes systématisée chaque année
  - Création d'un nouveau parcours pédagogique et visites scolaires dans le cadre du nouveau projet
  - Mise à disposition large (en ligne et en mairie) des documents réglementaires de suivi d'exploitation du site.



# Temps d'échanges

# Prochaines étapes et conclusion

# Calendrier prévisionnel du projet Valopôle de Boves





Merci pour votre participation,  
bonne soirée.

Le projet Valopôle,  
un outil industriel de transformation écologique

**RECYCLAGE & VALORISATION DES DECHETS**